

Rapport annuel

2012

Sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets ménagers



En 2012,

avec la deuxième poubelle,
le tri, c'est plus facile!



SOMMAIRE

SYNTHESE.....	3
INDICATEURS TECHNIQUES.....	4
1. Moyens du service de collecte.....	5
2. Bilan de la collecte.....	7
3. Autres activités	10
4. Synthèse des flux de déchets.....	13
INDICATEURS FINANCIERS	14
FAITS MARQUANTS 2012 ET ORIENTATIONS 2013.....	16

Pour répondre à toutes les demandes concernant les déchets ménagers, le public est accueilli au 2 rue des Carrières à BELFORT (03.84.54.24.24).

SYNTHESE

En 2012, l'organisation de la collecte des déchets ménagers a été profondément modifiée sur les 30 communes de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, avec la distribution de plus de 22 000 bacs jaunes et la rationalisation de la fréquence des ramassages en porte à porte.

Ce déploiement tout au long de l'année, associé à l'utilisation en année pleine d'un réseau de 3 déchetteries, entraîne une modification de la répartition des tonnages collectés : diminution des Ordures Ménagères Résiduelles, augmentation des emballages recyclables et des autres déchets collectés en déchetterie.

Ces changements ont nécessité des moyens supplémentaires limités grâce à l'optimisation des fréquences de collecte : une Benne à Ordures Ménagères et son équipage, un agent de la logistique conteneurs. Des dépenses supplémentaires ont été nécessaires, mais elles ont été compensées par la vente des matériaux recyclés et l'économie d'incinération correspondante.

2012 a vu aussi la mise en service de 39 nouveaux conteneurs enterrés sur le territoire de la CAB, majoritairement en habitat collectif et nouveaux lotissements.

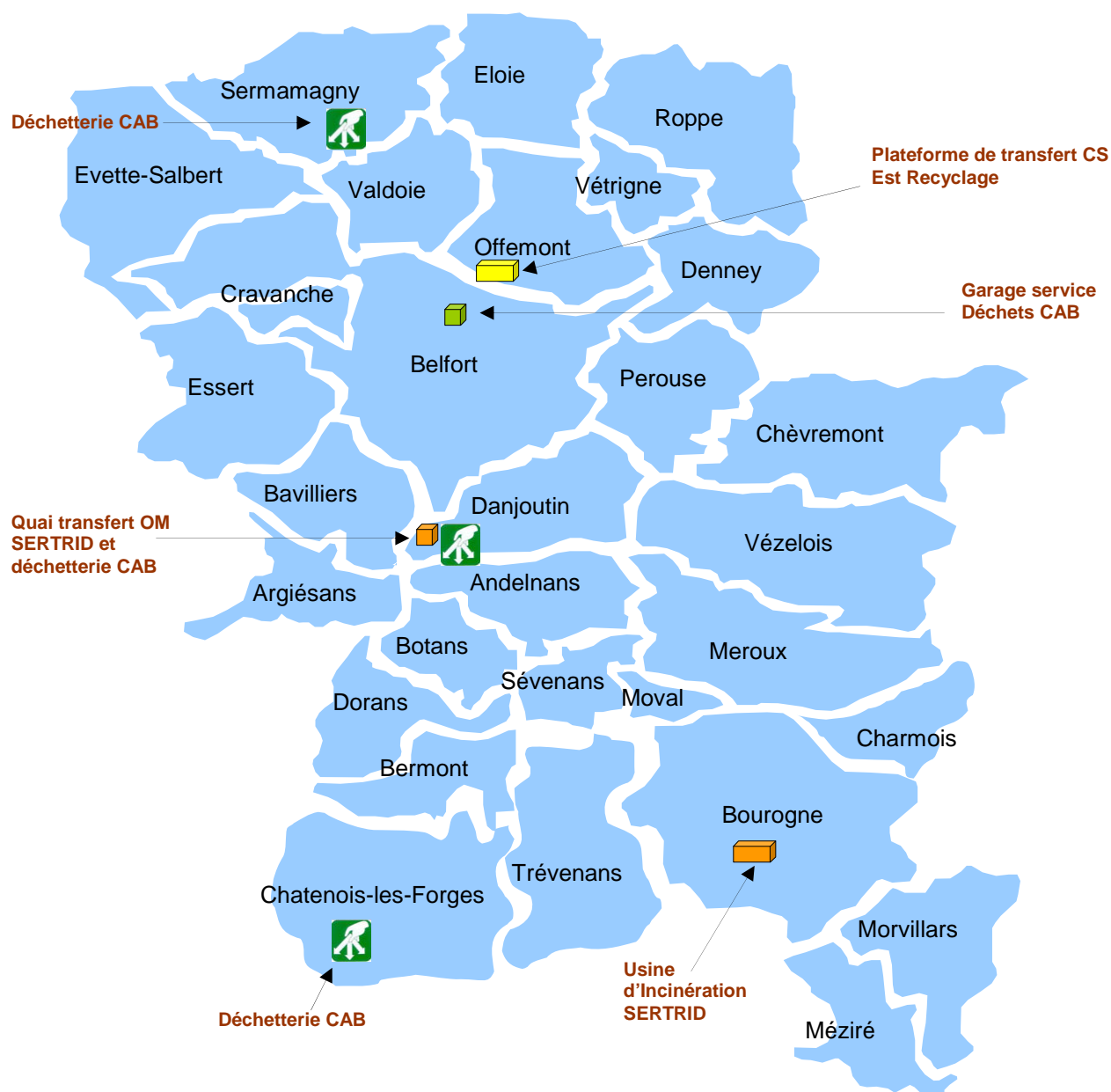
Si la nouvelle organisation se traduit par une augmentation des dépenses et des recettes du budget déchets ménagers, ce dernier reste maîtrisé avec un taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères inchangé en 2012, et reconduit à l'identique en 2013.



INDICATEURS TECHNIQUES

En 2012, la CAB regroupait 30 communes pour **95 214** habitants (données INSEE 2010 population municipale).

En plus des 30 communes, la CAB collecte les recyclables de BANVILLARS et URCEREY. Ainsi le nombre d'habitants bénéficiant de la collecte sélective de la CAB est de 95 705.



Superficie de la CAB en 2012 : 175 km², inscrite dans un rectangle de 14km par 20km.

La CAB exerce la compétence collecte des déchets ménagers, la compétence traitement étant déléguée au SERTRID, qui gère l'incinération des ordures ménagères et la filière de compostage des déchets verts.

L'organisation de la collecte s'appuie sur deux modes : le porte à porte et l'apport volontaire. En 2012, la collecte sélective en porte à porte a été déployée tout au long de l'année, avec la distribution du bac jaune en complément du bac brun des ordures ménagères résiduelles.

- Porte à porte : collecte des ordures ménagères résiduelles et collecte sélective des emballages (flaconnages plastiques et métalliques, papiers, cartons et briques alimentaires).
- Apport volontaire : collecte sélective en deux flux (verre et emballages), et déchetteries

A cheval sur ces deux modes de collecte, la CAB collecte des conteneurs enterrés installés soit en pied d'immeuble (équivalent à du porte à porte) soit en entrée de lotissement (équivalent à de l'apport volontaire). Ces points de conteneurs enterrés sont majoritairement composés des trois flux : ordures ménagères résiduelles, emballages et verre.

1. Moyens du service de collecte

Moyens techniques

12 Bennes à Ordures Ménagères collectent en porte à porte du lundi au vendredi, dont 3 à 4 BOM pour la collecte sélective. 4 BOM collecte le samedi en heures supplémentaires. La collecte s'effectue de manière générale entre 5h et 12h.

- 7 BOM de 26T
- 8 BOM de 19T
- 1 BOM de 7,5T

Ces camions ont effectué 170 000 km en 2012.

Les véhicules dédiés à la collecte en apport volontaire sont les suivants :

- 2 camions « amplirol » de 26T, équipés de compacteur PACKMAT, travaillent à la gestion des 3 déchetteries de la CAB.
- 2 camions « amplirol » grue de 26T assurent la collecte sélective en apport volontaire.
- 1 camion « amplirol » grue sert de relais.
- 1 BOM-grue pour la collecte des conteneurs enterrés.

Ces camions ont effectué 115 000 km en 2012

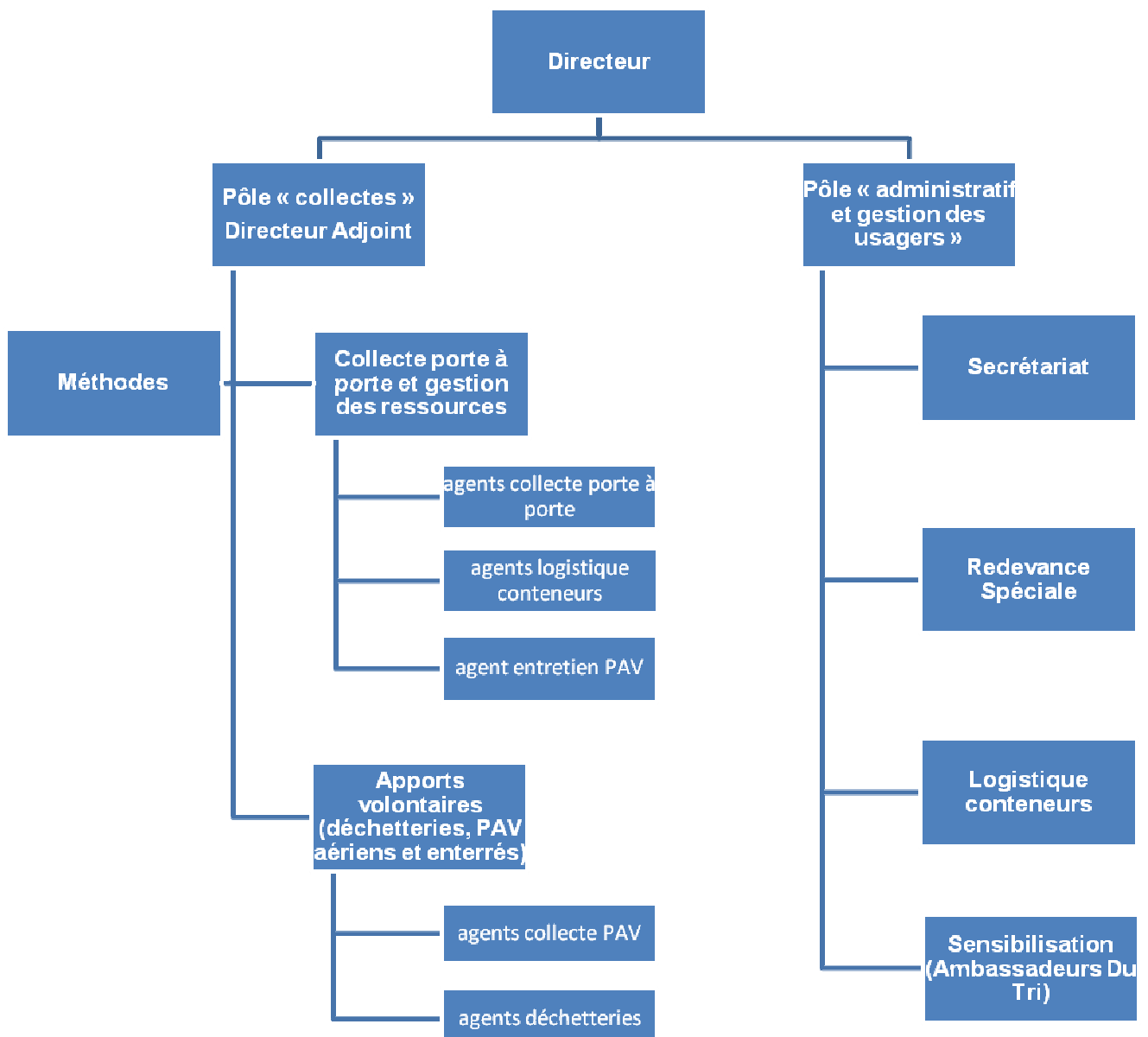


Moyens humains

Le service est composé de 70 agents se répartissant sur un pôle collecte et un pôle administratif et gestion des usagers.

Au quotidien, l'affectation des agents est la suivante :

- 36 agents sont affectés à la collecte en porte à porte (12 BOM dont 3 à 4 pour la collecte sélective),
- 3 agents collectent les Points d'Apport Volontaire aériens et enterrés (ordures et collecte sélective) à l'aide de camions ampliroll-grue ou de BOM-grue
- 8 agents travaillent sur les trois déchetteries, deux d'entre eux utilisant des camions amplirol avec packmat.
- 2 agents s'occupent de la logistique conteneurs, livraisons et réparations de bacs roulants
- 1 agent travaille à la propreté des Points d'Apport Volontaire.
- 2 à 6 agents (en 2012) s'occupent de la sensibilisation au tri des emballages auprès des usagers de la CAB (ambassadeurs du tri).



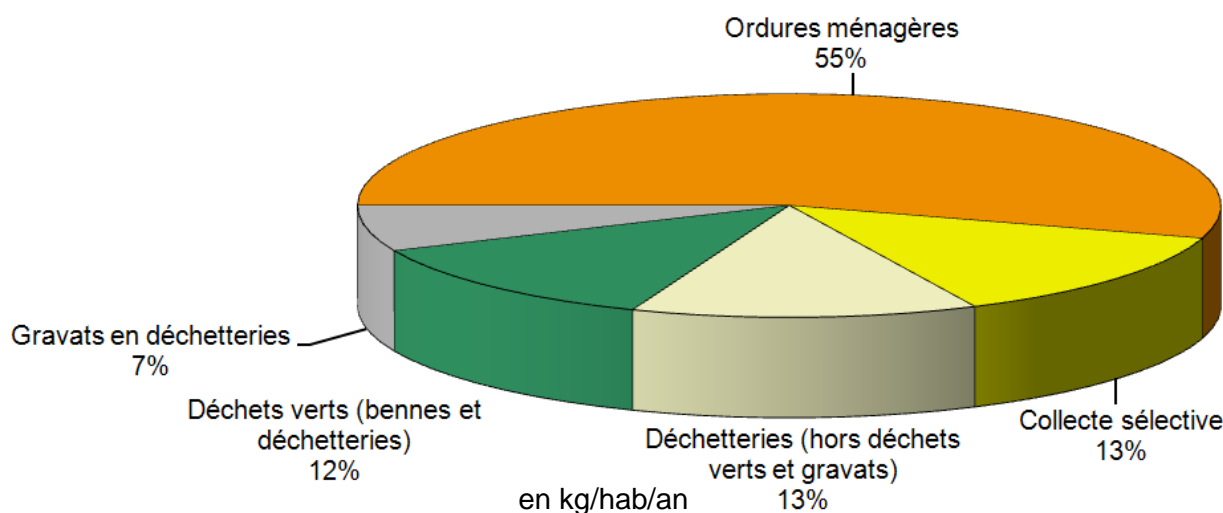
2. Bilan de la collecte

52 597 tonnes de déchets ont été collectés en 2012, soit 4% de plus qu'en 2011.

Cette hausse est due principalement à l'effet en année pleine des déchetteries ouvertes en 2011 avec notamment la hausse du tonnage de gravats collectés.

Les déchets se répartissent comme suit :

Déchets ménagers	tonnages 2012	rappel 2011	Evolution 2011-2012
Ordures Ménagères Résiduelles	28 424	31 080	-9%
Collecte sélective	6 852	5 819	+18%
Déchetteries (hors déchets verts et gravats)	6 727	5 061	+33%
Déchets verts (bennes et déchetteries)	6 463	5 952	+9%
Gravats en déchetteries	3 453	2 530	+36%
Total	51 919	50 442	+3%



Dans cette année de transition, on note une forte diminution du tonnage d'Ordures Ménagères Résiduelles (- 2 656 T), au profit de la collecte sélective (+ 1 033 T) et des déchetteries (+ 1 666 T).

La hausse du tonnage des déchets collectés en déchetteries par rapport à 2011 s'explique aussi par l'utilisation des deux nouvelles déchetteries pour la première fois en année pleine.

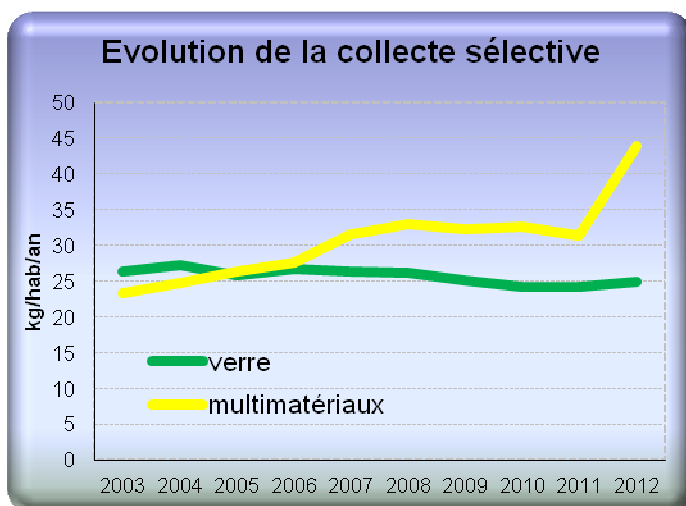
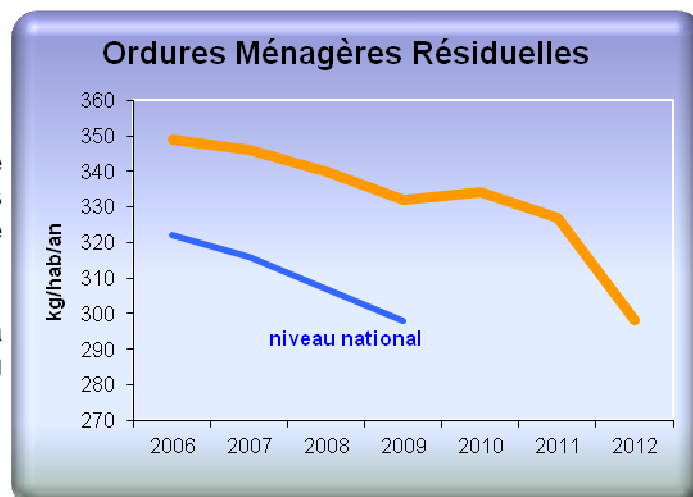
Les 298 kg/hab/an d'OMR sur la CAB sont à comparer aux 232 kg/hab/an d'OMR en moyenne 2010 de la région FRANCHE-COMTE (données ADEME), alors qu'au niveau plus global des déchets ménagers et assimilés, la CAB collecte 545 kg/hab/an contre 540 kg/hab/an au niveau de la FRANCHE-COMTE. Cela montre aussi l'écart à combler en termes de collecte sélective : 72 kg/hab/an pour la CAB contre 104 kg/hab/an pour la moyenne de la FRANCHE-COMTE.

298 kg Ordures Ménagères Résiduelles	370 kg Ordures Ménagères	545 kg Déchets Ménagers
72 kg collecte sélective		
71 kg encombrants	175 kg autres déchets ménagers	
68 kg déchets verts		
36 kg gravats		

L'évolution des tonnages d'OMR montre l'impact fort de la mise en place des bacs jaunes en 2012 et de l'utilisation croissante des déchetteries :

-29 kg/hab/an.

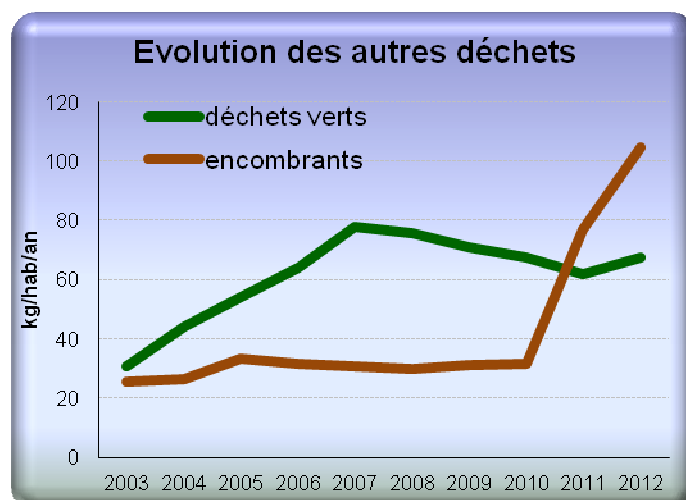
La production d'OMR des habitants de la CAB rejoint les 298 kg/hab/an du niveau national de 2009 (source ADEME).



En contrepartie, l'évolution du tonnage d'emballages collectés (tous matériaux hors verre) est en nette progression : + 12,6 kg/hab/an.

Le verre reste stable à près de 25 kg/hab/an.

Avec la mise en service des déchetteries courant 2011, on note un accroissement important du tonnage d'encombrants collectés : + 28 kg/hab/an en 2012, dont +9,6 kg/hab/an de gravats.



Concernant plus particulièrement les trois déchetteries, celles-ci ont été utilisées pour la première fois sur une année complète. La répartition des tonnages par filière est la suivante :

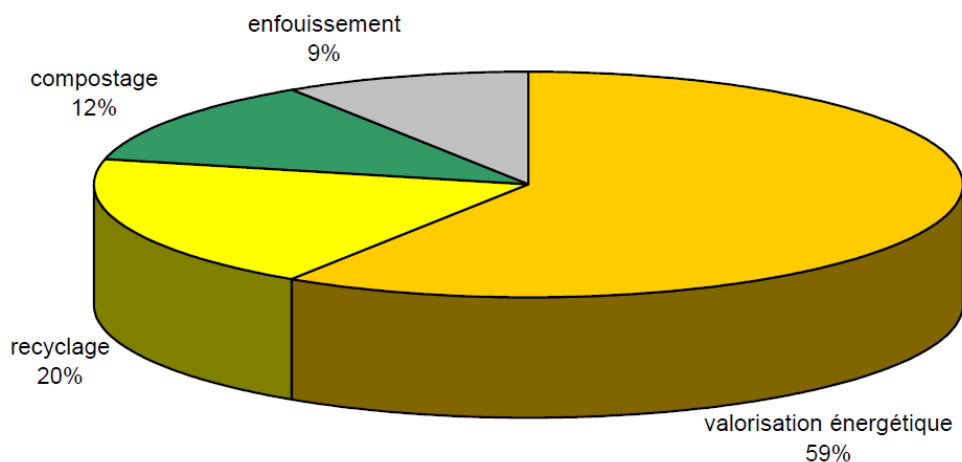
Tonnage par filière de déchets	DANJOUTIN	SERMAMAGNY	CHATENOIS	TOTAL
Gravats	1 415	1 276	762	3 453
Déchets verts	1 414	1 293	524	3 231
Bois	1 035	608	0	1 643
Encombrants incinérables	887	595	97	1 580
Encombrants à enfouir	324	213	86	624
Platinage (ferraille)	323	214	23	560
Carton	262	201	39	501
DEEE	248	174	49	471
Déchets Dangereux	47	43	10	100
Pneus	30	11	6	47
Batteries	9	4	2	15
Huile minérale	7	4	3	13
Huile végétale	0,8	0,7	0,5	2,0
Piles	1,6	0,9	0,4	2,9
Tubes fluo, lampes	0,07	0,07	0	0,14
TOTAL/déchetterie (T)	6 003	4 638	1 602	12 243



La fréquentation des déchetteries en 2012 est de près de 140 000 passages, 49 % sur DANJOUTIN, 37% sur SERMAMAGNY et 14% sur CHATENOIS-LES-FORGES. Il y avait eu 83 000 passages en 2011 sachant que la déchetterie de DANJOUTIN avait ouvert en avril 2011, et celle de SERMAMAGNY en juillet 2011. Plus de 17 000 badges ont été distribués depuis l'ouverture du réseau de déchetteries.

Répartition des modes de traitement

Quatre modes de traitement sont utilisés par la CAB : la valorisation énergétique par l'incinération et création d'électricité, le recyclage suite au tri des matériaux, le compostage des déchets verts, et le l'enfouissement des matériaux non valorisables.



3. Autres activités

La CAB met à disposition de ses usagers un composteur à 25€, soit moitié prix que son coût initial, pour favoriser le compostage individuel et participer ainsi à la prévention des déchets. 121 composteurs ont été vendus en 2012, ce qui monte à 1 676 le nombre de composteurs vendus depuis le début de l'opération.



La logistique conteneurs a été mobilisée en 2012 sur la distribution des nouveaux bacs jaunes, en s'appuyant sur le prestataire Plastic Omnium retenu pour l'enquête, la fourniture et la distribution des bacs. Plus de 22 000 bacs ont ainsi été distribués en 2012.

Pour accompagner cette opération logistique, une équipe renforcée de six ambassadeurs du tri a œuvré à la sensibilisation des usagers tout au long de l'année 2012, notamment dans les collectifs. Plus de 12 600 habitants de collectifs ont ainsi été rencontrés en porte à porte, pour expliquer le tri et donner en mains propres le guide du tri et un sac de pré-collecte. Les ambassadeurs du tri ont aussi été amenés à distribuer des rouleaux de sacs jaunes transparents aux usagers des collectifs ne pouvant bénéficier de bacs jaunes ou de Point d'Apport Volontaire à proximité : 222 adresses sur BELFORT ont ainsi été équipées.

80 Points d'Apport Volontaire ont été mis en place en pieds d'immeubles principalement, pour limiter l'emprise des nombreux bacs jaunes nécessaires dans les grands collectifs de Territoire Habitat.

La mise en œuvre de la collecte sélective en porte à porte a aussi été l'occasion de réorganiser l'ensemble des circuits de collecte. Ainsi les fréquences de collecte ont été rationalisées et l'ensemble des communes de la CAB et certains quartiers de BELFORT sont maintenant collectés en C1+1/2, c'est à dire une collecte hebdomadaire pour les ordures ménagères résiduelles, et une collecte toutes les deux semaines pour les recyclables. Seuls quelques quartiers de BELFORT, majoritairement en habitat collectif dense, sont passés de C3 à C2+1, soit deux collectes hebdomadaires pour les ordures ménagères résiduelles, et une collecte hebdomadaire pour les recyclables. 25 réunions publiques ont eu lieu dans les communes de la CAB pour expliquer la réorganisation des collectes et la mise en œuvre de la collecte sélective en porte à porte.



Parallèlement, la CAB poursuit l'amélioration du cadre de vie des zones d'habitat dense avec la mise en place de conteneurs enterrés.

39 nouveaux conteneurs enterrés ont été mis en service en 2012, dont 12 fournis par les promoteurs lors de projets immobiliers neufs. Des points de regroupement enterrés (ordures ménagères résiduelles et collecte sélective) ont notamment été installés en pieds d'immeubles à BELFORT sur le quartier Alsace-Goerig, rue des Trois Dugois avec la participation de NEOLIA, rue Bethouart, rue de l'As de Trèfle (fourni par les Carrés de l'Habitat). Des conteneurs à verre ont aussi été enterrés à la demande des communes sur DANJOUTIN et MOVAL. Enfin, des promoteurs ont installés des points de regroupements enterrés sur CHATENOIS-LES-FORGES, MOVAL et OFFEMONT.

Chaque mise en service de points de regroupement enterrés s'accompagne d'une sensibilisation en porte à porte par les ambassadeurs du tri.

Les autres actions de communication du service déchets ménagers se sont déroulées au cours des manifestations annuelles habituelles :

- marché aux fleurs « BELFLORISSIMO »,
- fête de l'enfance à BELFORT
- Festival International de Musique Universitaire,
- EUROCKEENNES



BELFLORISSIMO 2012



FETE DE L'ENFANCE 2012

4. Synthèse des flux de déchets

Filières	données en tonnes	Ordures ménagères	déchetterie	Bennes à déchets verts	Collecte sélective	TOTAL
Incinération SERTRID (90)		28 424	2 639			31 063
dont 854 T de ferraille livrées à PIETRA (90) via le SERTRID (mâchefers) dont 75,6 T d'aluminium livrées à CORNEC (77) via le SERTRID (mâchefers)						
papier/carton trié par SCHROLL			501			501
multimatériaux triés par SCHROLL					4 209	4 209
plastique/métaux triés par PMA en janvier 2012					6	6
dont 988 T de PCNC livrées aux filières (VEOLIA) dont 2576 T de journaux et gros de magasin livrées aux filières (SCHROLL) dont 50 T de briques alimentaires (PCC) livrées aux filières (VEOLIA) dont 309 T de plastiques livrées à Valorplast dont 124 T d'acier livrées aux filières (VEOLIA) dont 5 T d'aluminium livrées aux filières (VEOLIA)						
Verre traité par OI (ex BSN)					2 393	2 393
Collecte par Chamois, papèterie Grégoire					245	245
Ferraille et batteries PIETRA (90)			683			683
DÉEE Envie / Eco-systèmes/ Recylum			471			471
Déchets verts traités à SUNDGAU COMPOST / contrat SERTRID			3 231	3 232		6 463
DDM traité par TRIADIS/GRANDIDIER			100			100
Enfouissement par SITA (classe 2)			624			624
Bois (VEOLIA)			1 643,14			1 643
huiles végétales (OLEO Recycling)			1,99			2
huiles minérales (CHIMIREC)			13,30			13
piles (COREPILE)			2,90			3
Collecte et valorisation des pneus par Alpha Recyclage			47,49			47
Stockage de déchets inertes (Argiésans et ISDI Châtenois))			3 453			3 453
	TOTAL	28 424	13 411	3 232	6 852	51 919

INDICATEURS FINANCIERS

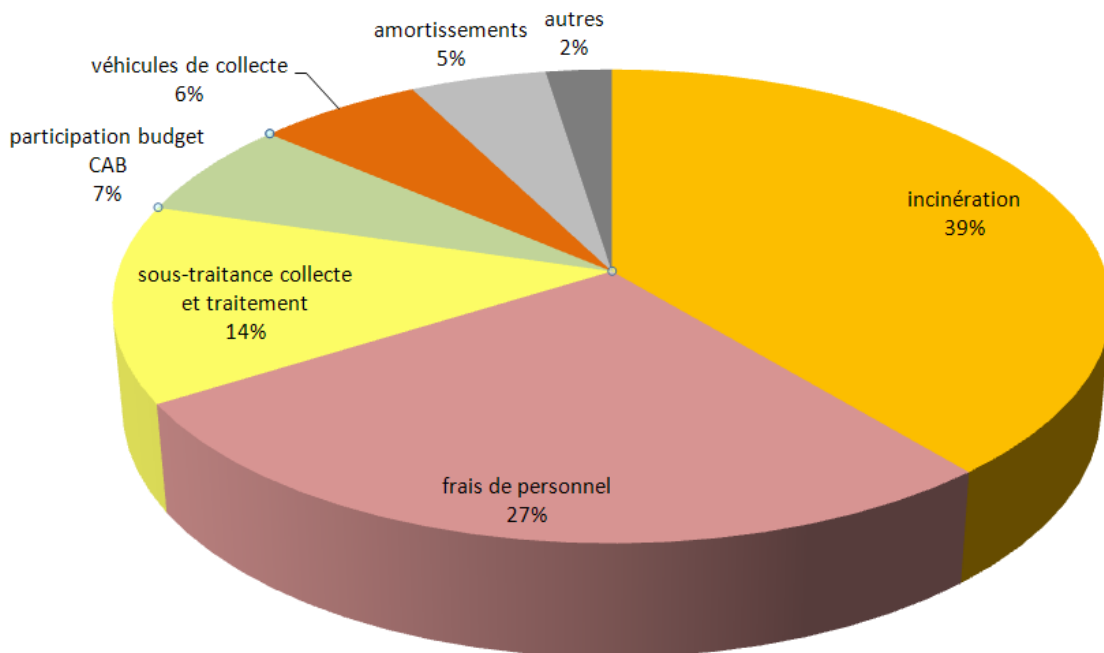
Le budget des déchets ménagers est un budget annexe de la CAB.

Les montants globaux des dépenses et recettes de l'exercice 2012 sont les suivants : (amortissements compris de 564 247 €TTC)

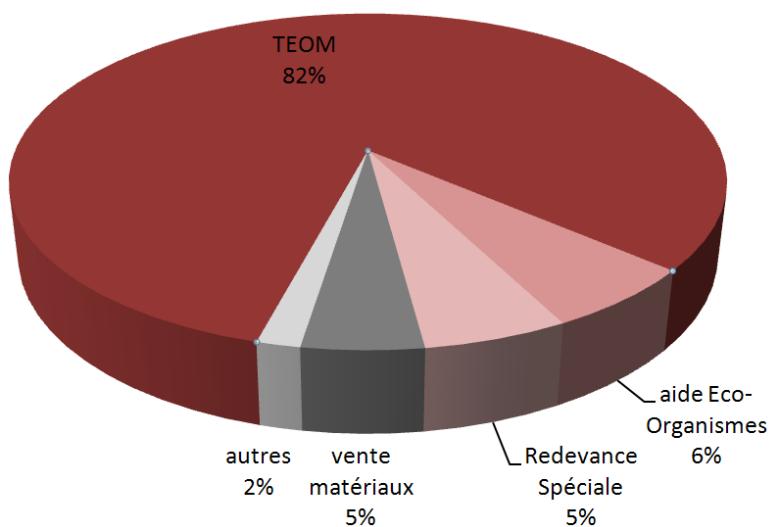
en €TTC	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	11 070 893	11 576 162	505 269
INVESTISSEMENT	3 614 045	3 996 116	382 071
TOTAL	14 684 938	15 572 278	887 340

Le montant des investissements est important en 2012, avec notamment 2,1 M€TTC pour l'enquête de conteneurisation, la fourniture et la distribution des bacs jaunes.

En fonctionnement, le poste principal de dépense reste l'incinération :



Concernant les recettes de fonctionnement, la TEOM en est la principale et représente 82% du total.



En détaillant les différents types de collectes, les coûts à la tonne sont les suivants :

	OMR	Encombrants et déchets verts	Recyclables	total
tonnage	28 424	16 643	6 852	51 919
coût complet €TTC	6 969 718	1 900 100	2 201 075	11 070 893

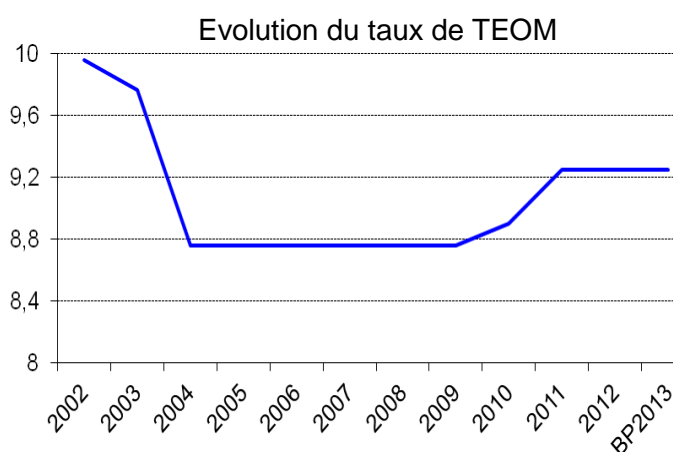
en €TTC/T	OMR	Encombrants et déchets verts	Recyclables	total
coût complet	245	114	321	213
coût net	245	110	259	203
coût aidé	245	109	159	189

en €TTC/hab	73,2	19,0	11,4	103,6
-------------	------	------	------	-------

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et Redevance Spéciale

Le taux de TEOM de 2012 était le même qu'en 2011, et reste le même en 2013. Le produit de la TEOM évolue d'un peu plus de 3% entre 2012 et 2011 du fait de l'évolution des bases (nouveaux assujettis et réévaluation des bases par les services de l'Etat).

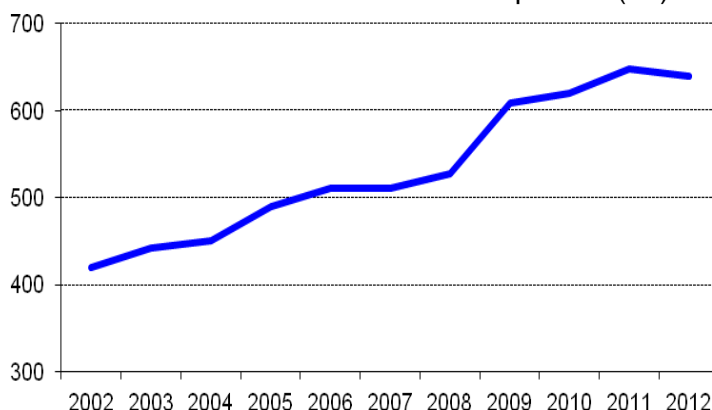
Années	Produit en €TTC	Taux en %	Evolution du taux en %
2002	6 903 700	9,96	0
2003	7 067 000	9,77	-1,9
2004	6 501 011	8,76	-10,3
2005	6 968 179	8,76	0
2006	7 298 938	8,76	0
2007	7 519 264	8,76	0
2008	7 716 310	8,76	0
2009	8 082 277	8,76	0
2010	8 521 920	8,90	1,63
2011	9 191 475	9,25	3,9
2012	9 505 952	9,25	0
BP2013	9 797 000	9,25	0



La redevance spéciale est contractée par les producteurs de déchets désirant être collectés par la CAB et ayant un litrage hebdomadaire supérieur à 2250L (correspondant à un conteneur de 750L collecté 3 fois par semaine).

En 2012, avec la réorganisation des collectes, les contrats de Redevance Spéciale ont été renégociés. La RS se stabilise avec un léger recul de 1,5%, à 638 k€.

Evolution de la Redevance Spéciale (k€)



FAITS MARQUANTS 2012 ET ORIENTATIONS 2013

En 2012 :

- Déploiement de la collecte sélective en porte à porte sur les 30 communes de la CAB et réorganisation des fréquences de collecte.
- Mise en service de points de regroupement enterrés à BELFORT dans le quartier Alsace/Goerig, rue des Trois Dugois, rue Bethouart, rue de l'As de Trèfle, à OFFEMONT et à MOVAL. Enfouissement de conteneurs à verre à BELFORT, DANJOUTIN et MOVAL.

Orientations 2013 :

- Installation de nouveaux conteneurs enterrés
- Remise en état des Points d'Apport Volontaire du verre sur la CAB.